****

 ****

**Postes de détachés sur des missions d’enseignement, d’éducation, d’administration vacants et susceptibles d’être vacants pour la rentrée 2023**

**Les détachés** sont des enseignants titulaires de la fonction publique française ayant exercé en qualité de titulaire en France. Ils sont recrutés par le directeur de l’AEFE sur proposition du chef d’établissement après avis de la commission consultative paritaire locale.

**CONDITIONS POUR POSTULER :**

• Être titulaire de la fonction publique au moment du dépôt de la candidature ;
• Être au terme de son détachement. Les candidatures d’agents qui ne sont pas au terme de leur détachement ne seront pas étudiées, hormis celles relevant des priorités de l’Agence.

« Une durée minimale d'expérience professionnelle sur le territoire français en qualité de titulaire dans le corps, est appréciée dans l'examen des candidatures. Cette durée permet aux agents de bénéficier d'un continuum de formation, d'appréhender les différentes compétences propres aux métiers et d'avoir une bonne connaissance du système éducatif français ». Est nécessaire.

**IMPORTANT : SEULS LES DOSSIERS SAISIS SUR LA PLATEFORME NUMÉRIQUE AGIRD dans les délais impartis SERONT RECEVABLES**

Pour en savoir plus : [Conditions et modalités de candidature](https://www.efmaroc.org/fr/recrute/recrute.php)

CALENDRIER :

19/12/2022 : Publication de la liste des postes sur le site de l’AEFE

Jeudi 05/01/2023 : Ouverture de la plateforme AGIRD pour la saisie des candidatures

Avant le 29/01/2023 : Clôture du dossier de candidature

Jusqu’au 09/02/2023 minuit : saisie des vœux

Lundi 06/03/2023 : CCPL de recrutement

**CLÔTURE DU DOSSIER DE CANDIDATURES : 29 JANVIER 2023 ET SAISIE DES VŒUX AVANT LE 09/02/2023**

**POSTES VACANTS pour la rentrée 2023 :**

**2d degré :**

► 1 poste de professeur(e) titulaire de l’Éducation nationale ou de la fonction publique françaises en lettres modernes, certifié(e) ou agrégé(e). Une habilitation théâtre sera un atout supplémentaire ainsi qu’une expérience des classes à examens

**POSTES SUSCEPTIBLES D’ÊTRE VACANTS pour la rentrée 2023 :**

**2d degré :**

► 1 poste de professeur(e) titulaire de l’Éducation nationale ou de la fonction publique françaises en SVT, certifié(e) ou agrégé(e). Une expérience des classes à examens sera un atout supplémentaire.

► 1 poste de professeur(e) titulaire de l’Éducation nationale ou de la fonction publique françaises en technologie, certifié(e).

► 1 poste de professeur(e) titulaire de l’Éducation nationale ou de la fonction publique françaises en lettres modernes, certifié(e) ou agrégé(e). Une habilitation théâtre sera un atout supplémentaire ainsi qu’une expérience des classes à examens

**1er degré :**
► 1 poste de professeur(e)s des écoles, titulaires de l’Éducation nationale ou de la fonction publique françaises.

**LISTE DES POSTES VACANTS ET SUSCETIBLES D’ÊTRE VACANTS DANS L’ENSEMBLE DU RÉSEAU AEFE au 02/01/2023**

[**RESEAU AEFE : postes vacants ou susceptibles d'être vacants**](https://www.aefe.fr/personnels/recrutement-des-detaches-sur-missions-denseignement-deducation-dadministration/postes)